



Escalade Club Aubagnais

FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

Groupe Salamandre

A rendre avant le 30/06

A retourner à : Pierre DIDON 845 Chemin St Michel – Les Passons 13400 AUBAGNE

Tel : 06 18 87 54 07 Courriel : pierre.didon@sfr.fr

La fiche d'inscription doit être accompagnée du ou des chèques du montant correspondant à votre choix, d'un certificat médical, de la notice d'assurance et d'une photo.

Le certificat médical doit mentionner : « pratique de l'escalade loisir et compétition ».

Tout dossier incomplet ne permettra pas l'accès aux activités.

En raison d'un grand nombre de demandes, il est demandé aux nouveaux adhérents, de verser un acompte de 50€ avant la clôture de votre dossier, acompte qui ne sera pas reversé en cas de défection.

Les activités reprendront le 15/9, si les recommandations sanitaires pour le covid le permettent.

Nouvelle adhésion : Renouvellement adhésion : Numéro de licence :

NOM : PRENOM :

Date de naissance : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Email (/!\ bien lisible) pour la communication du club et la réception de votre licence FFME :

.....@.....

Certificat Médical loisir et compétition :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél :

Prestations : Voir planning trimestriel qui sera publié sur le site web

- Sorties en falaise (SNE) : le Mercredi de 13H30 à 16H30

- Entraînements en salle de grimpe Nat.Sarraute : le Mardi de 17H30 à 19H00

Pas de cours durant les vacances scolaires



Escalade Club Aubagnais

Tarif et Règlement :

| | | Cocher => | Paiement au trimestre <input type="checkbox"/> | Paiement à l'année <input type="checkbox"/> |
|-----------------------|---------|-----------|--|---|
| Cotisation | | 480 € | 1 chèque de | 1 chèque de 553.50 € |
| Licence FFME | 27.50 € | 73.50 € | 160 + 73.50 = 233.50 € | |
| CT13+Paca | 18.50 € | | + | |
| Adhésion ECA | 15.00 € | | 1 chèque de 160 € | |
| Assurance base | 12.50 € | | + | |
| TOTAL | | | 1 chèque de 160 € | 553.50 € |

- Paiement par chèque au nom de l'ECA.
- Pour le paiement au trimestre, chaque chèque est encaissé en début de trimestre
- Il est possible de choisir l'assurance base+ (15.5€) ou base++ (22.5€) au lieu de l'assurance base (12.5€). Merci d'ajuster le montant du chèque en conséquence.
- Réduction de 10 % à partir du 3ème inscrit de la même famille.

J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur du Club ci-joint, des prestations et des tarifs.
Signature(s) du licencié ou du/des représentants légaux :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS :

Je soussigné(e) Madame.....et:/ou Monsieur.....

autorise(ent) ma fille :.....mon fils :.....

- à participer aux différentes activités du Club
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'Association
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'Association
- à en aucun cas accompagner le groupe sur les sites d'escalade : pb d'assurance
- à ne pas rejoindre ou quitter le site d'escalade sans la présence du moniteur : pb d'assurance
- autorise(ent) le Club à :
 - prendre toute disposition utile en cas d'urgence médicale : et chirurgicale
 - prendre des photos sur lesquelles figurent mon enfant, dans le cadre des activités du Club
 - diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la Presse, de la télévision, et des éventuels supports internet utilisés par le Club

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus

A, le Signature (s) :